



# Assemblée générale

## AG/PAL/1222

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits  
inaliénables du peuple palestinien  
339<sup>e</sup> séance – après-midi

### **LES COLONIES ISRAËLIENNES DE PEUPLEMENT IDENTIFIÉES COMME « OBSTACLE MAJEUR » À LA PAIX, AU COMITÉ DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN**

Les activités de peuplement menées par Israël constituent aujourd'hui un « obstacle majeur » à la paix. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, n'a pas été le seul à le dire, lors de la première réunion annuelle du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien\*.

Le Secrétaire général s'est dit préoccupé par la violence croissante des colons. Le Président réélu du Comité, M. Abdou Salam Diallo, a fustigé la poursuite des colonies de peuplement qui « conforte les extrémismes de tous bords, en même temps qu'elle alimente le sentiment d'injustice et de rancœur ». Depuis le 15 décembre, a-t-il dit, les autorités israéliennes ont annoncé respectivement la construction d'un total de 1 435 nouveaux logements dans les colonies. L'Observateur permanent de la Palestine, M. Riyad Mansour, a estimé à 9 milliards de dollars le coût économique annuel de l'occupation israélienne.

Dans son discours inaugural, le Secrétaire général s'est aussi dit préoccupé par la situation des Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Mais il a aussi exhorté l'Autorité palestinienne à éviter l'aggravation de la situation, notamment en luttant contre les incitations à la haine et en s'engageant à travailler à une solution négociée.

Une solution qui doit donner le jour, a espéré le Président du Comité, à un État palestinien indépendant et souverain, dans ses frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Le Président du Comité a fait le résumé du Séminaire qui s'est tenu au Caire, les 6 et 7 février 2012 sur le thème « Le coût économique de l'occupation israélienne ». Le prochain Séminaire se tiendra les 3 et 4 avril à Genève, en Suisse, sur les implications juridiques et politiques de la question des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons et centres de détention israéliens.

Aujourd'hui, le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de faire de l'Équateur un de ses membres. Outre l'élection de son Président, le Comité a aussi élu MM. Zahir Tanin de l'Afghanistan et Pedro Núñez Mosquera de Cuba, aux vice-présidences, et Christopher Grima de Malte, au poste de rapporteur.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal des Nations Unies.

\* Programme de travail [A/AC.183/2012/CRP.1](#)

## Débat général

Alors qu'il s'est rendu récemment en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, M. BAN KI-MOON, Secrétaire général de l'ONU, a assuré qu'il n'épargnerait aucun effort pour aider Israéliens et Palestiniens à se forger un meilleur avenir. Il a engagé les parties à reprendre les négociations sur le statut permanent, se disant encouragé par les contacts facilités par le Roi Abdullah II de Jordanie, sous les auspices du Quatuor. Sur le terrain, a-t-il ajouté, il faut prendre des mesures concrètes afin de restaurer la confiance, notamment en cessant toute provocation.

Les activités de peuplement menées par Israël constituent un obstacle majeur et nuisent aux questions du statut final, a-t-il estimé, en soulignant qu'elles sont contraires au droit international et à la Feuille de route. Cela doit cesser. Il a insisté sur le fait que la communauté internationale ne peut pas accepter des actions unilatérales sur le terrain. « Je suis également préoccupé par l'augmentation de la violence de la part des colons », a-t-il dit, avant de répéter qu'il suit de près la situation des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes.

D'un autre côté, il a demandé à l'Autorité palestinienne d'éviter l'aggravation de la situation, notamment en luttant contre les incitations à la haine et en s'engageant directement dans la poursuite d'une solution négociée. M. Ban a indiqué avoir été impressionné par le développement des institutions essentielles au fonctionnement d'un futur État palestinien. Il a appelé la communauté des donateurs à apporter leur aide à ce processus, avant de souligner que l'ONU a constamment appuyé les efforts de réconciliation palestinienne.

La situation humanitaire à Gaza reste une priorité des Nations Unies, a assuré le Secrétaire général, souhaitant que les Gazaouis et, en particulier, les jeunes retrouvent leur liberté de mouvement. Il a réitéré son appel à la levée du blocus imposé à Gaza, conformément à la résolution 1860 du Conseil de sécurité. Les exportations sont cruciales pour l'économie et la reconstruction de Gaza, a-t-il souligné.

Le Secrétaire général a aussi reconnu les attentes légitimes d'Israël en matière de sécurité et condamné fermement les tirs de roquettes contre Israël, tout en demandant à ce dernier de faire preuve de retenue. Chacun doit respecter le droit international humanitaire, a-t-il rappelé.

Conserver le statu quo n'est pas viable, a-t-il conclu, invitant les parties à faire de leur mieux pour mettre un terme au conflit et créer un État palestinien viable vivant côte à côte avec Israël. Pour ma part, je continuerai à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour aider les parties à atteindre cet objectif, a-t-il dit.

Intervenant après sa réélection à la présidence du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. ABDOU SALAM DIALLO (Sénégal) a renouvelé son espoir de voir un État palestinien indépendant et souverain, dans ses frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, coexistant pacifiquement avec l'État d'Israël, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. Il a estimé que la poursuite des colonies de peuplement conforte les extrémismes de tous bords, en même temps qu'elle alimente le sentiment d'injustice et de rancœur. Poursuivre les colonies de peuplement, alors que le problème de la terre est au cœur du conflit israélo-palestinien, c'est vider les négociations de paix d'un élément substantiel en mettant en cause la viabilité territoriale du futur État palestinien, a insisté M. Diallo.

Il a appelé le Quatuor à assumer pleinement ses responsabilités de facilitateur des pourparlers pour une solution pacifique, juste et définitive du conflit, dans l'intérêt bien compris des peuples palestinien et israélien. Soutenir la création d'un État palestinien coexistant pacifiquement avec celui d'Israël, c'est participer aux efforts de la communauté internationale pour résoudre de manière satisfaisante ce conflit en rendant justice aux deux peuples de cette sous-région que les vicissitudes de l'histoire opposent depuis plus de 60 ans, a-t-il encore dit.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, s'est remémoré la visite du Secrétaire général sur le terrain et s'est félicité de la position de principe que celui-ci a réitéré notamment sur l'illégalité des colonies de peuplement, sur le statut de Jérusalem-Est et sur le fait que l'occupation, qui a commencé en 1967, doit prendre fin pour permettre l'indépendance de l'État de Palestine. Également reconnaissant de la visite de M. Ban Ki-moon à Gaza, M. Mansour a souligné que le blocus doit prendre fin immédiatement. Tous ces efforts contribuent à créer des conditions favorables qui devraient augmenter les chances de succès des négociations directes, a-t-il expliqué.

Nous allons continuer à coopérer étroitement avec vous, a assuré M. Mansour au Secrétaire général, se disant favorable à des visites sur le terrain plus fréquentes. L'Observateur permanent a apprécié également la position du Secrétaire général sur la libération des prisonniers palestiniens détenus par les autorités israéliennes. Il a enfin salué les efforts déployés par le Secrétaire général lors de la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU.

### **Faits saillants depuis le 15 décembre 2011**

Présentant les faits saillants depuis la dernière réunion du Comité, le 15 décembre dernier, le Président du Comité a notamment rappelé que l'Islande avait reconnu officiellement l'État de Palestine le 15 décembre 2011 et que la Thaïlande en avait fait de même ce 17 janvier 2012. Le 18 décembre, Israël a libéré 550 prisonniers palestiniens lors de la deuxième partie du processus d'échange. Le 18 décembre également, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, M. Franck La Rue, a achevé une mission en Israël et dans le Territoire palestinien occupé. Il s'est déclaré préoccupé par le traitement réservé aux manifestants palestiniens par Israël.

Il a précisé que le 22 décembre, le Fatah et le Hamas sont parvenus à un accord clef au Caire visant à admettre le Hamas au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et que le 5 février à Doha, le Président de l'Autorité palestinienne et le Chef du Bureau politique du Hamas, M. Khaled Mechaal, ont décidé de former un Gouvernement de transition.

S'agissant des relations israélo-palestiniennes, il a dit que le 3 janvier, les négociateurs israéliens et palestiniens ont tenu leurs premiers pourparlers directs en 15 mois et que cinq réunions préparatoires ont eu lieu depuis.

Il a tout de même précisé que le 11 janvier 2012, le Premier Ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a annoncé la construction de 277 logements dans la colonie de peuplement d'Efrat « pour se venger » de l'admission de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en octobre 2011. Déjà le 18 décembre, le Ministre israélien du logement avait publié des appels d'offres pour la construction de 1 028 logements dans les colonies de peuplement à Jérusalem-Est et en Cisjordanie alors que le 28 décembre, la construction de 130 autres logements avait été approuvée.

Le Président du Comité a cité les réunions du Conseil de sécurité consacrées à la Palestine le 20 décembre 2011, le 18 et le 24 janvier 2012, alors que le Conseil de l'Union européenne a adopté des conclusions sur le processus de paix au Moyen-Orient, appelant les parties à faire des propositions détaillées concernant les frontières et la sécurité.

Le 27 janvier 2012, le Coordonnateur humanitaire de l'ONU dans le Territoire palestinien occupé, M. Maxwell Gaylard, a publié une déclaration demandant aux autorités israéliennes de mettre immédiatement fin à la démolition de logements palestiniens. Les 1<sup>er</sup> et 2 février, le Secrétaire général s'est rendu en Israël et dans le Territoire palestinien occupé,

dans le souci, notamment d'engager les parties à prendre des mesures pour rétablir la confiance et à créer des conditions propices à la reprise des négociations.

Remerciant les membres du Comité pour leur recommandation à l'admission de son pays au Comité, M. DIEGO MOREJÓN PAZMINO, (Équateur), a indiqué que, le 24 décembre 2010, son pays avait reconnu l'État palestinien libre et indépendant à l'intérieur des frontières de 1967. Puis, le 31 octobre 2011, l'Équateur a voté en faveur de l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO, « malgré les pressions et menaces de certains États », a-t-il précisé. Cette adhésion a renforcé le droit historique des Palestiniens sur leur territoire, a-t-il estimé. L'Équateur a toujours été favorable à une solution pacifique, a-t-il dit, soulignant le droit légitime des Palestiniens à constituer un État. Mon pays a appuyé les efforts internationaux de relance des négociations directes, notamment ceux du Quatuor, a ajouté le représentant.

La représentante du Venezuela et son homologue du Nicaragua se sont félicités d'accueillir un nouveau membre au sein du Comité, se disant certains de la valeur ajoutée qu'apportera l'Équateur aux travaux du Comité.

Reprenant la parole, l'Observateur permanent de la Palestine a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau du Comité ainsi qu'à son nouveau membre, l'Équateur, qui était auparavant observateur du Comité.

Présentant les grandes lignes du Séminaire qui s'est tenu au Caire, en Égypte, les 6 et 7 février 2012, sur le thème des « initiatives locales, régionales et internationales visant à réduire le coût économique de la poursuite de l'occupation du Territoire palestinien », le Président du Comité s'est félicité de la participation de 52 pays, de la Palestine, de 5 ONG, de 12 organismes des Nations Unies, de 18 organisations de la société civile et de 31 organes de presse. Il a indiqué que ce Séminaire avait permis de montrer que l'occupation est onéreuse, voire destructrice pour le peuple palestinien et a des répercussions négatives sur l'économie et le développement socioéconomique de la Palestine ainsi que sur le quotidien de millions de Palestiniens, a-t-il déclaré. L'occupation et ses conséquences sur les Palestiniens coûtent également cher à la communauté internationale, détournant des fonds précieux qui, au lieu de concourir au développement, servent à atténuer les dégâts des politiques israéliennes. Il a indiqué que la prochaine réunion, les 3 et 4 avril à Genève, portera sur la situation des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a cité des études démontrant que sans l'occupation israélienne, la Cisjordanie atteindrait aujourd'hui un niveau de produit intérieur brut (PIB) équivalent à celui de la Jordanie. Estimant à 9 milliards de dollars les pertes économiques liées à l'occupation, il a souhaité que les 193 États Membres reçoivent les données sérieuses et les chiffres précis dont l'Autorité palestinienne dispose sur l'impact de l'occupation sur tous les domaines de l'économie palestinienne. Il a estimé que ces études démontreraient que la Palestine serait un État viable dès le premier jour de son indépendance.

\* \* \* \* \*